



**PROCÈS-VERBAL**  
**Assemblée générale extraordinaire 2023**  
**Réunion Virtuelle**  
**Lundi le 28 Aout 2023 à 19h.**

Présences :

Josée Gariépy	Patinage Mauricie
Claudine Hébert	Patinage Mauricie
Jean Sébastien Lavoie	Patinage Mauricie
Lucie Lorrain	Patinage Mauricie
Caroline Séréda	Patinage Mauricie
Christine Bergeron	Patinage Mauricie
Alain Brière	CPA Trois-Rivières
Chantale Gaboury	CPA Louiseville
Marie-Josée Lesage	CPA St-Boniface
Annie Girard	CPA Cendrillon
Isabelle Fortin	CPA La Tuque
Nancy Gauthier	CPA Les Cabrioles
Andréane Mongrain	Observateur
Josiane Pépin	Observateur
Mylène Chartrand	Observateur

**1. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Josée Gariépy souhaite la bienvenue à tous et fait la lecture de l'ordre du jour pour la rencontre qui débute à 19h03. Après la lecture, Claudine Hébert appuyée d'Alain Brière propose l'adoption de l'ordre du jour.

**2. Vérification du quorum**

Afin d'obtenir le quorum, nous devons avoir 50% des administrateurs élus (5) ainsi que 30% des clubs (3). Nous avons 6 administrateurs et 6 clubs donc le quorum est constaté.

### **3. Présentation et Adoption des états financiers de la saison 2022-2023**

Nancy Lesage ne pouvant être présente pour la rencontre de ce soir, Josée Gariépy a été mandaté par celle-ci afin de présenter les états financiers de la saison. Ayant travaillé beaucoup en collaboration avec Nancy, celle-ci est au courant de la majorité des dossiers.

Pour la saison 2022-2023, le total des revenus sont de 58 748.25\$ alors que les dépenses s'élèvent à 55 349.02\$ pour un bénéfice net de 3 399.23\$. Une présentation détaillée de chaque section (lauréats, tests, développement, compétitions, officiels, système CPC) est présentée aux membres.

Suite à cette présentation, Josée demande s'il y a des questions. Claudine remercie Nancy par rapport à la clarté des informations présentées. En l'absence de questions, Josée Gariépy propose l'adoption des états financiers 2022-2023 tel que présenté. Jean Sébastien Lavoie seconde. Adopté à l'unanimité.

### **4. Levée de l'assemblée**

Le sujet étant terminé, Alain Brière, secondé par Chantale Gaboury, propose la levée de l'AGE à 19h20.